



CERTIFICAT

Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du Règlement Européen n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique

Et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO

1. Numéro du document: **83/154976/636115**

2. Nom et adresse de l'opérateur

HARMONIE SANTE SERVICES SUD EST

270 CHEMIN DES TAILLADES

83440 SEILLANS - FRANCE

Activité principale: **PRODUCTION VEGETALE**

4. Catégories de produits/activité

Productions végétales et produits issus de végétaux

Fruits à pépins et noyau : amandes, coings, kakis, mûres blanches, cerises, figues, poires, pommes, prunes (non productifs)

Groseilles et groseilles à maquereaux, mûres, myrtilles, framboises (non productifs)

Légumes, autres : maraichage

Olives à huile (25 oliviers non productifs)

Raisin de table (non productif)

Rose de mai

Surface de biodiversité : Autre (bâtiment)

Surface de biodiversité : Autre (bâtiments)

Surface de biodiversité : cueillette sur site : figue, mûre, laurier sauce, violette, thym, coing, amande, tilleul, prune, poire

Surface de biodiversité : friches et espaces verts

Surface de biodiversité : Friches

Plants à repiquer maraichers et aromatiques

Fin du document - 1 page(s)

3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle

Ecocert France SAS

Lieudit Lamothe Ouest

F-32600 L'Isle Jourdain

FR-BIO-01

5. Définis comme

Validité du ... au

Biologique

15/05/2017 31/03/2019

Biologique

15/05/2017 31/03/2019

Biologique

15/05/2017 31/03/2019

Biologique

15/05/2017 31/03/2019

Biologique

15/05/2017 31/03/2019

Biologique

15/05/2017 31/03/2019

Biologique

15/05/2017 31/03/2019

Biologique

15/05/2017 31/03/2019

Biologique

15/05/2017 31/03/2019

Biologique

15/05/2017 31/03/2019

Biologique

15/05/2017 31/03/2019

Biologique

15/06/2017 31/03/2019

6. Période de validité

Du **voir date affichée en 5.** au **voir date affichée en 5.**

7. Date de contrôle: **02/06/2017**

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Lieu, Date: **L'Isle Jourdain, le 15/06/2017**

Le Directeur Général, Thierry STOEDZEL

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.ecocert.fr

Page 1

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite